

« 100% télétravail » : le CESE met en place un fonctionnement inédit pour une assemblée

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« 100% télétravail » : le CESE met en place un fonctionnement inédit



DÉCRYPTAGE

PUBLIÉE LE 31/03/2020

Le Conseil économique, social et environnemental, qui a repris ses travaux lundi 23 mars dernier, a mis en place un fonctionnement en « 100% télétravail ». Face à la mobilisation de la société civile et aux problématiques rencontrées sur le terrain, le Conseil souhaite assurer, plus que jamais, son rôle de trait d'union vis-à-vis des Pouvoirs publics.

Reprise des réunions et des travaux à distance

Le bureau du CESE se réunit désormais chaque semaine à distance, de même que les formations de travail (sections, délégations et commissions temporaires), qui poursuivent leurs travaux et conduisent leurs auditions en visio-conférence. Les réunions des 18 groupes représentés ont lieu toutes les 2 semaines.

En tant qu'organisateur de la Convention citoyenne pour le climat, le CESE est également pleinement mobilisé pour permettre aux 150 citoyens de poursuivre à distance leurs travaux, conformément à la lettre de mission adressée au Président du CESE par le Premier Ministre, et alors que la session finale prévue les 3 et 4 avril a été reportée. Il accompagne de la même façon les 30 citoyens tirés au sort qui participent à la co-construction de son projet d'avis « Générations nouvelles : quelles promesses pour quel avenir ? » et dont les deux derniers week-ends de travail n'ont pu se tenir physiquement.

Le Président Patrick Bernasconi et le bureau du CESE ont acté la tenue d'un séminaire de Gouvernance en juin, pour réexaminer le calendrier et les travaux du Conseil au regard de l'actualité.

Programme de travail et contribution aux réflexions sur « l'après-crise du Coronavirus »

Tout en poursuivant leurs saisines en cours, les formations de travail du CESE entreprendront dans les prochaines semaines de nouveaux travaux pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux posés par la crise du Covid-19 et l'après crise.

Le CESE va également réorienter ses travaux dans le cadre de l'édition 2020 de son « rapport annuel sur l'état de la France » (RAEF), rendu au Premier Ministre, afin de donner un éclairage de la société civile organisée pour adapter les politiques publiques visant à soutenir et accompagner la France de l'après crise du Coronavirus.

Le CESE mobilisé pour soutenir la société civile face à la crise du Covid-19

Le CESE a mis en place une cellule spéciale « Covid-19 », qui se réunit 2 fois par semaine.

Le Conseil est également très attentif à la mobilisation de la société civile sur le terrain : le bureau du 31 mars a été l'occasion d'un échange approfondi avec les représentants des organisations présentes au CESE sur les problématiques rencontrées au quotidien par les salariés, dirigeants d'entreprises, de coopératives, et de mutuelles, personnels soignants, personnels d'associations, professions libérales, agriculteurs, artisans, commerçants, étudiants, bénévoles,

« *Le CESE continuera, plus que jamais, d'assurer son rôle de trait d'union avec les Pouvoirs publics sur ces enjeux* », a déclaré Patrick Bernasconi, Président du CESE.

Une communication cohérente, solidaire et coordonnée

Depuis le début de la crise le CESE relaie les actions de l'ensemble des organisations représentées dans son assemblée, qui participent à la solidarité nationale.

Alors que une quarantaine de conseillers sont mobilisés dans le cadre du « plan blanc » déclenché par le Ministre de la santé, le CESE souhaite également vivement saluer leur engagement et leur action sur le terrain pour participer à la lutte contre la propagation du Covid-19. Par ailleurs, le CESE va poursuivre de son côté ses actions de soutien et de solidarité (dons de masques...).